



## COMMUNIQUE

**N° 18/C/C-BOT-MAKAK/SG/SIGAM DU 22 AOUT 2025 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/DCE/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2025 DU 07 AOUT 2025 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 05911-25/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA1 DU 07 AOUT 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE : MISSION CATHOLIQUE BOT-MAKAK – NGOG TOS DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

**(FINANCEMENT : BIP - MINTP, EXERCICE 2025)**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :**

**PAR DECISION MUNICIPALE N° 18/DM/C-BOT-MAKAK/SG DU 22 AOUT 2025, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :**

Désignation du projet	Entreprise	Montant (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Réhabilitation de la route communale : Mission Catholique Bot-Makak – Ngog Tos (6 km)	<b>SOTRASOL SARL</b> BP : 33192 Yaoundé ; Tél : 699 99 08 55	90 000 000	Trois (03) mois

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement du Marché y afférent.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

**Fait à BOT MAKAK, le 22 Août 2025**  
**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK**  
**(Autorité Contractante)**

**AMPLIATIONS :**

- ARMP-CENTRE POUR PUBLICATION ;
- DD / MINTP / NK ;
- DD / MINMAP / NK ;
- CST / DD / MINTP / NK ;
- SG / CBM ;
- CHEF - STADL (Chef Service Marché) / CBM ;
- ENTREPRISE ;
- DOSSIER ;
- AFFICHAGE.

